

FORMATION PLAN DE PRÉVENTION

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE PRÉVENTION DU MOD'OP AU SUIVI DES TRAVAUX



Fiche programme

PUBLIC:

TOUTE PERSONNE AYANT A METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE **PREVENTION**

PREREQUIS:

SAVOIR LIRE LE FRANÇAIS

OBJECTIFS:

Être capable de :

- Analyser les risques liés aux interférences
- Identifier les mesures de prévention
- Rédiger l'analyse des risques liés aux interférences (plan de prévention) -Suivre et coordonner l'intervention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, mise en pratique tout le long de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS **DE LA FORMATION:**

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique).

INTERVENANT(S):

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP, FORME EN TANT QUE FORMATEUR DE FORMATEUR AU PLAN DE PREVENTION PAR LA CARSAT NORMANDIE

INDICATEURS DE RESULTATS:

Taux satisfaction stagiaires 2024: 100 %

Avis stagiaires en 2024 "recommanderiez-vous cette formation" : 100%

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE:

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS:

Sur réservation : contact@3safe.fr Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 10 personnes maximum

TARIFS: (FINANÇABLE OPCO)

FPPDP2J

V6-2026

1300 € (département 50 et 14), autres départements nous contacter.

Durée: 2 jours / 14 heures

Modalité(s): 100% présentielle: 14h - Réalisable en Hybride/visio

Site: INTRA entreprise

PROGRAMME:

CONTENU DE LA FORMATION:

- 1 : Cadre Réglementaire et définitions des notions abordées au cours de la formation
- 2 : Identification et analyse des risques liés aux interférences (Phase de consultations, Modes opératoires, échanges EU/EE, inspection commune préalable...)
- 3 : Prévenir les risques liés aux interférences (choix des mesures, 9 principes généraux...)
- 4 : suivi et coordination de l'opération
- 5: Passage en revue des risques liées aux interférences susceptibles d'être rencontrés au sein de l'entreprise

Une étude de cas et des travaux en sous-groupe seront appliqués à l'ensemble des étapes de la formation,

Exercices applicatifs tout le long de la formation

Prise en compte de l'organisation de votre entreprise en amont de la formation. Remise d'un support de formation.

En tant qu'IPRP Morgan Detoisien propose des prestations de rédaction des procédures et de modèles de plans de prévention.